

Aubusson, le 13 février 2021

## **CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE ORDINAIRE**

## Cher(e) collègue,

Je vous serais obligé de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la passerelle « Salle des Conférences » le :

## Mercredi 17 mars 2021 à 18h15

## Ordre du jour :

- 1. Désignation d'un secrétaire de séance
- 2. Compte-rendu et procès-verbal du Conseil Municipal du 6 février 2021
- 3. Installation d'un conseiller municipal
- 4. Élection d'un adjoint et d'un délégué
- 5. Convention d'adhésion au programme « Petite Ville de Demain »
- 6. Modification des statuts du SDEC23
- 7. Motion pour le maintien de l'enseignement scolaire dans de bonnes conditions
- 8. Approbation des comptes de gestion 2020
  - 8.1 Budget de la Commune
  - 8.2 Budget annexe de l'eau
  - 8.3 Budget annexe de l'assainissement
- 9. Approbation des comptes administratifs 2020
  - 9.1 Budget de la Commune
  - 9.2 Budget annexe de l'eau
  - 9.3 Budget annexe de l'assainissement
- 10. Affectation des résultats 2020
  - 10.1 Budget de la Commune
  - 10.2 Budget annexe de l'eau
  - 10.3 Budget annexe de l'assainissement
- 11. Orientations budgétaires 2021
- 12. Questions et informations diverses

Je vous prie d'agréer, Cher(e) collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Miche MOINE

Maire d'Aubusson

Etat d'Urgence Sanitaire : Compte tenu de la tenue du conseil municipal pendant les horaires du couvre-feu, aucun public ne sera autorisé à assister à la séance. Seuls les journalistes peuvent assister au conseil municipal

dans la limite de 6 personnes. La séance du Conseil Municipal sera accessible en direct au

public de manière électronique.